

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION 2025_118

Objet : Dispositif de soutien aux commerçants dans le cadre de travaux - définition du périmètre - travaux place du Sacré Coeur à Hazebrouck

Séance du mardi trente septembre deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Présents (61) :

Francis AMPEN - Brigitte GALLI - Gaëlle LEFEVRE - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Marie-José DUPONT (Suppléante) - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHEN - Catherine DEPELCHIN - Samuel BEVER - Jean-Michel PLAETEVOET - Yves DELFOLIE - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Rebecca ELSSENS - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Bertrand CREPIN - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Yves DEBRUYNE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Elizabeth GRESSIER - Virginie DELESTRE - Guy LEROY - Pierre-Louis RUYANT - Sylvie HEMELSDAEL (Suppléante) - Laurence BARROIS - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (15) :

Antony GAUTIER à Christophe LEGROIS - Arnaud DEVILLEZ à Brigitte GALLI - Gilles DEVIENNE à Dominique JOLY - Sophie SPATOLA à César STORET - Marjorie VANDENBERGHE à Serge OLIVIER - Pierre GRANDGENEVRE à Gaëlle LEFEVRE - Danielle MAMETZ à Joël DEVOS - Philippe DUHAMEL à Florence BRISBART - Audrey SCHERRIER à Valentin BELLEVAL - Pascal DECOOPMAN à Didier TIBERGHEN - Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER - Dominique WALBROU à Philippe GRIMBER - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Yves DEBRUYNE - Luc EVERAERE à Elizabeth BOULET

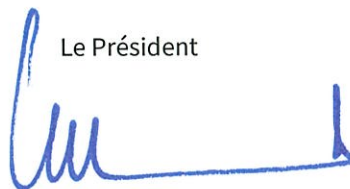
Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 76

Secrétaire de séance : Yves DEBRUYNE

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président



Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION 2025_118

Objet : Dispositif de soutien aux commerçants dans le cadre de travaux - définition du périmètre - travaux place du Sacré Cœur à Hazebrouck

Depuis le 24 mars et jusqu'au 15 septembre 2025, Cœur de Flandre agglo a réalisé d'importants travaux sur cette place de la commune d'Hazebrouck, au niveau de la jonction avec la Rue de Merville.

Le chantier consiste à la réalisation de travaux d'assainissement, de renouvellement du réseau d'eau potable, de réfection de trottoirs et voiries, et, sous maîtrise d'ouvrage déléguée de la commune d'Hazebrouck, de réfection et d'aménagement de la place du Sacré Cœur.

Les travaux ont été réalisés en plusieurs phases, avec l'objectif de maintenir une circulation de manière permanente.

Néanmoins, des restrictions de circulation ont dû être imposées durant certaines phases de travaux, notamment des interdictions de stationnement et une déviation.

Aussi, les rues du Sacré Cœur et de Merville (au droit de la place) ont été barrées du 4 août au 15 septembre 2025.

Une déviation a été mise en place pour emprunter les rues du Pont des Meuniers, du Milieu et de l'Epeule.

Pendant cette période, l'accès aux commerces situés rue de Merville à proximité de la Place du Sacré Cœur, a pu être perturbé et les commerçants situés dans ce périmètre subir une perte de chiffre d'affaires liée au manque de fréquentation que peuvent impliquer les travaux.

Ainsi, il est proposé de rendre éligibles au fonds de soutien aux commerces, dans le cadre de travaux, les commerçants situés dans la rue de Merville, à proximité de la Place du Sacré Cœur.

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre, notamment la compétence en matière d'Actions de développement économique ;

Vu la délibération n°2014/198 du 30 septembre 2014 portant sur la création d'un fonds de soutien aux commerces dans le cadre des travaux ;

Il vous est proposé :

- de déclarer comme éligibles au fonds de soutien les commerces situés Rue de Merville et Rue du Sacré cœur à Hazebrouck dans le cadre des travaux précités,
- de confier à Initiative Flandre Intérieure la réception et l'analyse des dossiers,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

Vote :

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

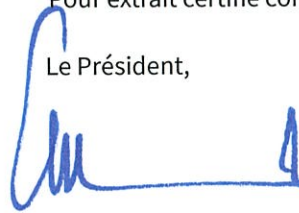
Le Secrétaire de séance,



Yves DEBRUYNE

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 30 septembre 2025,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAL

